



PROJET D'ORDRE DU JOUR

Conseil d'établissement

AVIS DE CONVOCATION

À tous les membres du conseil d'établissement pour une assemblée ordinaire qui se tiendra le **mardi 2 décembre (au lieu du 18 novembre) 2025, de 19h à 20h30, au salon du personnel de l'école.**

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée	1 min.
2. Nomination d'un(e) secrétaire	1 min.
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour	1 min.
4. Suivi et adoption du procès-verbal du 30 septembre 2025	2 min.
5. Parole au public	
6. Formation obligatoire pour les membres du CÉ (suivi de cheminement)	5 min.
POINT D'ADOPTION	
7. Évaluation et actualisation du projet éducatif	25 min.
8. Évaluation et actualisation du plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation (incluant présentation de la CoP sur le climat sain et sécuritaire, volet communication aux parents)	20 min.
POINTS D'INFORMATION	
9. Campagne de financement : suivi d'actualisation et aperçu des idées des enseignantes pour la portion des achats pour les classes	10 min.
10. Parole au représentant au comité de parents	10 min.
11. Parole au personnel de l'école	
11.1. Personnel enseignant	5 min.
11.2. Personnel professionnel	5 min.
11.3. Personnel de soutien	5 min.
12. Autres sujets	
13. Rappel de la date de la prochaine assemblée : le mardi 27 janvier 2026, de 19h à 20h30	
14. Levée de l'assemblée	

Stéphanie Lavallée
Présidente du Conseil d'établissement
2025-26
École de la Passerelle

Sophie Lussier
Directrice

École de la Passerelle

